

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tenue le mardi 6 septembre 2017, à dix-neuf heures trente minutes (19 h 30), à la salle du Conseil de l'édifice municipal sous la présidence du maire M. Pierre Gaudet.

Sont présents :

M. Sébastien Doire
M. Benoit Lussier
M. Jérôme Dionne
Mme Renée Quévillon
M. Marc-André Gosselin
M. François Therrien

et Caroline Denoncourt, directrice générale

M. Pierre Gaudet constate le quorum, demande la minute de silence et ouvre la session.

2017-09-119

Adoption de l'ordre du jour

M. Jérôme Dionne appuyé par M. Marc-André Gosselin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. *Adopté.*

2017-09-120

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 7 août 2017

M. Sébastien Doire, appuyé par M. Benoit Lussier, propose l'adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2016 tel que présenté et déposé. *Adopté.*

2016-09-121

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 8 août 2017

M. Sébastien Doire, appuyé par M. Benoit Lussier, propose l'adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 8 août 2017 tel que présenté et déposé. *Adopté.*

AFFAIRES DECOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL

2016-09-122

Acceptation de la dépense du PGMR Action | Réduction de la MRC

M. Sébastien Doire, appuyé par M. Jérôme Dionne, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des frais de niveau 3 au montant de 175,00 \$ pour obtenir l'attestation ICI, On recycle. *Adopté*

AVIS DE MOTION est donné par M. Benoit Lussier que le Conseil adoptera, à la session ordinaire du 2 octobre 2017, avec dispense de lecture, le règlement numéro 166-2017 relatif aux heures d'ouverture du bureau municipal.

- La directrice générale présente le résultat final de la pancarte à installer au garage municipal près des conteneurs. M. Sébastien Doire propose de présenter le modèle à la régie et aux autres municipalités pour une homogénéité des affiches sur le territoire.

RATIFICATION DES COMPTES PAYES EN AOÛT 2017

5544	ADMQ zone centre du Québec	Colloque de zone	125.00 \$
5545	Enseigne Lavigne	Panneaux civiques	4 454.71 \$
5547	Alex Poirier	Pelouse 16 au 29 juillet	450.00 \$
5548	Alex Poirier	Pelouse du 30 juillet au 12 août	450.00 \$
5549	Caroline Denoncourt	Salaire du 7 août au 19 août	1 063.82 \$
5550	Régies des déchets	Déchets août	2 053.75 \$
5551	Jacqueline Leblanc	Remplacement du 21 août au 24 août	648.64 \$

5552	Caroline Denoncourt	Salaire du 21 août au 2 septembre	913.95 \$
5553	Alex Poirier	Pelouse du 13 au 26 août	450,00 \$
5554	Alex Poirier	Désherbage principale/bureau municipal	210.00 \$
	SEAO	Affichage des soumissions des rues	4.10 \$
AD	Cogeco	Internet septembre	76.98 \$
AD	Hydro-Québec	Bureau municipal	117.93 \$
AD	Hydro-Québec	Garage municipal	42.58 \$
AD	Hydro-Québec	Luminaires	
AD	Mrc Nicolet-Yamaska	Déplacements inspecteur bâtiment, inspecteur sanitaire et courrier recommandé	96.89 \$
AD	Visa	SPI Blainville (matériaux sécurité RDD 306.61\$, FQM inscription Pierre 975.57\$, Google App 37.50 \$)	1 319.68 \$

2017-09-123

Autorisation pour la ratification des comptes payés en août 2017

M. Marc-André Gosselin, appuyé par Mme Renée Quévillon, propose que les comptes payés durant le mois d'août 2017, soient approuvés et ratifiés par le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction, tels que présentés par la secrétaire-trésorière. *Adopté.*

COMPTES DU MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE 2017

5556	RIGIDBNY	Déchets septembre	2053.75 \$
5557	Daveluyville	Main d'œuvre/ balais mécanique/asphalte	1 434.50 \$
5558	BUOPRO	Papeterie enveloppes, papier et étiquettes	151.93 \$
5559	Garage Tourigny inc	Gaz pelouse	75.00 \$
5560	SC poste	Timbres	204.20 \$
5561	Lemtek	Enseigne avant réparation	201.03 \$
5562	Grengo	Location photocopieur	115.26 \$
5563	WSP	Services professionnels soumissions rue Lupien Blais Vigneault	4 700,00 \$
5564	Municipalité Ste-Eulalie	Frais d'eau feu 335 Vigneault	36.22 \$
5565	Caroline Denoncourt	Déplacement dépôt (50.51\$), petite caisse (64.52\$)	115.03 \$
5566	Canadien National	Passage à niveau	279.00 \$
5567	Avizo experts conseil	Rapport final	2707.91 \$
5568	Georges Boudreault	Conteneur et Branches	244.90 \$

2017-09-124

Autorisation de dépense pour le paiement des comptes des mois d'août et de septembre 2017

M. Jérôme Dionne, appuyé par M. François Therrien, propose que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction approuve et autorise le paiement des comptes des mois d'août et de septembre 2017 présentés et déposés par la secrétaire-trésorière. *Adopté.*

INFORMATIONS & COMITES

- La directrice générale a fait les vérifications auprès de l'avocate de la FQM et selon son contrat elle a bien droit à ses 4 semaines payées par année.

Programme de feuilles mortes

- Programme feuilles d'automne 2017 : François Therrien nous informe que le Comité des Loisirs d'Aston Inc. est prêt à s'occuper de ramasser les feuilles comme par les années passées. Une quantité de sept tonnes métriques sera maintenue auprès de la Régie et la subvention remise sera transférée à l'organisme.

Bibliothèque

- Le conseil est ouvert aux demandes des bénévoles de la bibliothèque. L'implantation du WIFI semble plus complexe puisque l'internet est la propriété de l'école. Donc, une évaluation des coûts d'achat d'un deuxième poste informatique usagés sera faite par M. Marc-André Gosselin avec la collaboration de la directrice générale.
- Concernant l'option d'avoir un téléphone exclusivement pour la bibliothèque, cette option sera aussi envisagée par M. Marc-André Gosselin.
- Le conseil est favorable à une consultation des citoyens sur leurs besoins éventuels de leur bibliothèque.
- Le conseil demande à la bibliothèque une proposition officielle sur leur demande de ménage de la bibliothèque.

Élections 2017

- La directrice a distribué les déclarations de candidature et rappelle que la période de dépôt des déclarations est du 22 septembre au 6 octobre 2017.

Photocopieur Bilan

La directrice dépose le bilan des coûts du photocopieur d'avril à juin 2017. M Benoit Lussier demande une comparaison des coûts avec les années précédentes et une évaluation du coût mensuel d'impression du Jonction sera aussi faite.

PERIODE DE QUESTIONS

M Éric De Courval demande au conseil quels membres ne se représentent pas, et quelle est la procédure pour se présenter. M. le maire explique la procédure d'élection.

M. Éric De Courval demande aussi pourquoi nous devons payer un montant de 279,00 \$ pour l'entretien des passages à niveaux. M. le maire explique que nous recevons une subvention pour nous permettre de payer cette facture.

M. Éric De Courval demande aussi quels sont les dossiers de nuisances en cours. M. le maire explique aussi les dossiers en cours et que la municipalité et l'inspecteur municipal fera une tournée pour mettre en application la réglementation des nuisances.

M Jean Claude Morin demande si les trous de la rue principale seront réparés. Ils le seront au cours de l'automne selon la lettre reçue du MTQ.

VOIRIE & INSPECTION MUNICIPALES

Suivi de la réfection des rues Lupien, Blais et Vigneault

Les appels d'offres seront ouverts le mardi 12 septembre au bureau municipal. Une convocation spéciale sera envoyée pour une réunion extraordinaire du Conseil le 13 septembre à 19 h00.

2017-09-125

Envoi d'un dernier avis au notaire Jean Goulet, pour rédiger une servitude sur les terrains de la rue Lupien (lots 5 445 122 et 5 445 121 avec Télébec et Hydro-Québec

CONSIDERANT QUE la demande initiale date de novembre 2016 ;

CONSIDERANT QUE la municipalité a contacté à plusieurs reprises le notaire Goulet pour effectuer cette servitude ;

CONSIDERANT QU'UN nouveau terrain a été donné et que la construction est en cours ;

Il est proposé par M. Sébastien Doire, appuyé par M. Benoit Lussier, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction envoie un dernier avis par courrier recommandé pour rédiger une servitude sur les terrains appartenant au CDÉ sur la rue Lupien et ce sans frais, sinon une plainte à la chambre des notaires du Québec sera faite par la municipalité. *Adopté*

2017-09-126

Demande de financement du programme PRIMEAU volet 1 - Études préliminaires, plans et devis et appel d'offres en services professionnels pour le Réseau de collecte communautaire et traitement des eaux usées de la Municipalité d'Aston-Jonction

CONSIDERANT QUE la municipalité d'Aston-Jonction a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) ;

CONSIDERANT QU' elle désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) pour la réalisation des études préliminaires, plans et devis et appel d'offres en services professionnels dans le cadre du volet 1 de ce programme ;

CONSIDERANT QU' un avis d'infraction reçu du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en date du 2 novembre 2010, à l'effet notamment qu'un rejet d'eaux usées dans l'environnement en provenance du réseau de la municipalité avait été constaté, et dont copie de l'avis est jointe aux présentes ;

CONSIDERANT QUE les multiples démarches effectuées par la municipalité suivant la réception de cet avis d'infraction, dont notamment la production d'une étude de préfaisabilité par la firme de consultants MCI, la visite d'installations de collecte et de traitement des eaux usées dans différentes municipalités d'envergure similaire, la tenue de plusieurs échanges avec les représentants du MAMOT et du MDDELCC, ainsi que le dépôt d'une demande d'aide financière à l'automne 2016 dans le cadre du Fonds sur l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) n'ayant pas obtenu une réponse favorable ;

CONSIDERANT QUE les conclusions du rapport daté du 30 août 2017 suivant le relevé sanitaire effectué par la firme Avizo Experts-Conseils, à l'effet notamment que plusieurs propriétés sont dotées d'installations septiques non-conformes (de classe « C ») et qu'il est impossible pour une grande majorité d'entre elles de se conformer aux spécifications du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées [R.R.Q., c. Q-2, r.22] quant à la mise aux normes des installations, et dont copie du rapport est jointe aux présentes;

Il est proposé par M. Benoit Lussier, appuyé par M. Jérôme Dionne, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise la présentation d'une demande d'aide financière au volet 1 du PRIMEAU et confirme son engagement à procéder à la réalisation des études préliminaires, plans et devis et appel d'offres en services professionnels, ainsi qu'à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant. *Adopté à l'unanimité*

- Mme la directrice générale fait un résumé des plaintes concernant la tonte des pelouses. Concernant le Dossier du 1305 Principale, les avis et facturations seront maintenant envoyés par courrier recommandé.

AFFAIRES NOUVELLES

2017-09-127

Résolution d'accès à Revenu Québec pour la directrice générale, Caroline Denoncourt au nom de la municipalité d'Aston-Jonction numéro 50013

Il est proposé par M. Marc-André Gosselin et appuyé par Mme Renée Quévillon que le conseil de la municipalité D'Aston-Jonction autorise Caroline Denoncourt, directrice générale ;

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne). *Adopté*

2017-09-128

Remplacement de la clôture mitoyenne entre la municipalité d'Aston-Jonction et le terrain de M. Jean-Guy Berger

Il est proposé par Marc-André Gosselin, appuyé par M. Sébastien Doire, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise l'achat du matériel, nécessaire pour le remplacement de la clôture existante qui est en très mauvais état. Il est convenu avec M. Berger que la municipalité fasse livrer le matériel nécessaire à son domicile personnel et qu'il s'occupe de l'installation de celle-ci. *Adopté*

- Une demande est faite par M. Alexandre Harnois pour procéder à la fermeture du fossé devant son terrain. Mme la directrice demandera la procédure à suivre et les normes à respecter à l'inspecteur municipal. Le sujet sera remis au prochain conseil.

2017-09-129

Rencontre des dg à la MRC le 21 septembre 2017

Il est proposé par Mme Renée Quévillon, appuyée par M. Jérôme Dionne, que le Conseil de la municipalité d'Aston-Jonction autorise Mme Caroline Denoncourt, secrétaire-trésorière et directrice générale à assister à la réunion et fermer le

bureau municipal durant cette réunion. Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement sur présentation de factures. *Adopté*

CORRESPONDANCE

Le Conseil prend acte mais ne donne aucune suite.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, CAROLINE DENONCOURT, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir les dépenses décrétées par les résolutions numéros 2017-09-122, 2017-09-123, 2017-09-124, 2017-09-126, 2017-09-128, 2017-09-129.

Caroline Denoncourt
Secrétaire-trésorière

2017-09-130
Clôture de la session

Mme Renée Quévillon propose la levée de la session à vingt et une heures une minute (21 h 01)

Pierre Gaudet
Maire

Caroline Denoncourt
directrice-générale et secrétaire-trésorière

